

## HOMÉLIE

**Charité d'aujourd'hui, justice de demain**

« Voyant les foules, Jésus fut saisi de compassion envers elles parce qu'elles étaient désemparées et abattues comme des brebis sans berger ». Jésus, chers frères et sœurs, est saisi d'une émotion que la traduction française peine à exprimer : littéralement, il est « remué dans ses entrailles ». Il voit ces gens dont personne ne s'occupe, qui sont pour la plupart des laissés-pour-compte, épuisés et abandonnés. Personne ne semble faire attention, ni à leurs besoins immédiats, ni à leurs désirs profonds. Eux, cependant, ont pressenti qu'il y avait chez cet homme-là un autre regard, attentif et respectueux, qui pourrait porter secours à toutes leurs détresses.

Nombreux sont les endroits aujourd'hui où nous pourrions reconnaître ces foules de Galilée, dont le nombre, malheureusement, ne cesse de croître ! Le Pape vient de le rappeler vigoureusement aux Îles Canaries. Dans notre pays, des hommes, des femmes, des enfants, sont en quête d'un geste qui secourt, d'un regard qui encourage, d'une main tendue qui soulage. Face à une telle réalité, la réaction de Jésus, profondément bouleversé, avait été immédiate. D'abord, il avait demandé la prière. Puis il avait appelé les Douze et les avait envoyés en mission. C'est donc de la compassion envers ces foules qu'est né l'appel des Douze apôtres. C'est l'émotion de Dieu devant la misère du monde qui envoie les Apôtres en mission. Nous ne devons jamais l'oublier ! « Fermer les yeux sur notre prochain, c'est aussi nous aveugler sur Dieu », écrivait jadis le pape Benoît XVI (*Deus caritas est*, n° 16). Et le pouvoir donné aux Apôtres ne vient pas de l'argent ni des biens de la terre : il vient de l'amour sans limite dont Dieu aime le monde. Il n'y a pas d'autre chemin à emprunter que celui-ci, fait de compassion, de prière et d'action, et la longue histoire du Secours Catholique, depuis sa fondation par Jean Rodhain il y a quatre-vingts ans, nous le montre à l'évidence.

C'était ici même, à Lourdes, le 8 septembre 1946 : lors du pèlerinage du retour des prisonniers de guerre organisé dans la cité mariale, l'assemblée des cardinaux et archevêques de France avait décidé la création du Secours Catholique et en avait confié la responsabilité à l'abbé Jean Rodhain, créateur en 1940 de l'Aumônerie des prisonniers de guerre. Le but fixé à cette nouvelle organisation était clair : « Apporter partout où le besoin s'en fera sentir, à l'exclusion de tout particularisme national ou confessionnel, tout secours et toute aide directe ou indirecte, morale ou spirituelle, quelles que soient les opinions philosophiques ou religieuses des bénéficiaires ».

Au fil des années, depuis quatre-vingts ans, le Secours Catholique a développé cette importante mission pour laquelle nous rendons grâce en ce quatre-vingtième anniversaire. Son rôle n'est pas seulement d'agir au plus près des populations lorsqu'il y a urgence ; il est aussi d'alerter sur les causes de la pauvreté, de dénoncer les mécanismes qui y conduisent, car « la charité d'aujourd'hui, c'est la justice de demain », comme aimait à le dire Jean Rodhain. Dans sa toute première encyclique, *Magnifica humanitas*, le pape Léon XIV définit ainsi la Doctrine sociale de l'Église, qui est comme la charte du Secours Catholique :

« Cette Doctrine – écrit-il – n'est pas un recueil de principes et de normes à appliquer, mais un chemin de discernement communautaire. Elle naît de la rencontre entre la vérité éternelle de l'Évangile et les questions de l'histoire, elle se laisse interroger par les signes des temps. [...] C'est pourquoi, lorsque la dignité des frères est bafouée, lorsque la politique ne répond pas aux drames de l'humanité, lorsque

*l'économie se retourne contre la personne ou que la science dépasse les limites de sa méthode, l'Église, avec les autres confessions chrétiennes et les croyants d'autres religions, doit faire entendre sa voix, non pour dominer, mais pour servir la communion, [...], [en se faisant] dialogue, mémoire, prophétie » (n° 27).*

Peut-on rêver d'une meilleure feuille de route en ce quatre-vingtième anniversaire ? Lors du temps d'échange que nous avons eu, nous les évêques de France, avec vous, responsables du Secours Catholique, en novembre dernier, vous nous aviez alertés sur le fait qu'aujourd'hui, la plus grande pauvreté, c'est de n'avoir personne sur qui compter. « *Quand elles arrivent chez nous – disiez-vous – beaucoup de personnes que nous accueillons n'ont plus de famille, pas d'amis, pas de collègues de travail. Elles cherchent des liens à tisser, des personnes sur qui pouvoir compter.* » Comme il importe alors, nous aviez-vous dit pour expliquer votre pédagogie, de leur permettre, à eux qui sont entrés chez nous par la porte du besoin, de devenir eux-mêmes acteurs de fraternité et de charité.

Dès lors, puisqu'il s'agit d'un anniversaire, permettez-moi de formuler pour vous trois vœux, qui tiennent en trois mots : proximité, synodalité, catholicité. La proximité d'abord : c'est la marque de fabrique du Secours Catholique, parce que c'est la signature de Dieu dans sa révélation. « *J'ai entendu les cris de mon peuple ; j'ai vu sa misère !* », avait dit Dieu à Moïse. Et c'est parce qu'il s'était fait proche de la foule que Jésus avait vu la misère des gens et s'était laissé toucher par elle. Que le Secours Catholique vive cette proximité et y invite sans cesse toute l'Église, parce que c'est de cette proximité que procède sa diaconie.

La synodalité ensuite, car comme l'écrit le pape Léon, « *La Doctrine sociale de l'Église n'est pas un recueil de principes et de normes à appliquer, mais un chemin de discernement communautaire.* » Je me réjouis de l'existence, au sein des instances du Secours Catholique, d'un Conseil d'animation national, composé pour un tiers de personnes ayant elles-mêmes connu la précarité. Car il s'agit de marcher ensemble et de chercher communautairement à discerner, à la lumière de l'Esprit Saint et à l'écoute de la voix de chacun, y compris de ceux qui ont eux-mêmes connu la précarité, le chemin de la charité et de la justice face aux nombreux défis d'aujourd'hui.

La catholicité enfin, qui qualifie l'Église en ne la refermant pas sur elle-même, car rien de ce qui est humain ne lui est étranger. Tout homme, toute femme, est un frère, une sœur pour qui le Christ est mort, comme l'expliquait saint Paul. Sans perdre de vue l'annonce de l'Évangile par le rayonnement de la charité, le Secours Catholique peut aider, par le dialogue et par la coopération, à la mobilisation des ressources spirituelles de tous, pauvres et riches, croyants ou non, en vue du Royaume de Dieu, dont l'Église, dans sa catholicité qui l'ouvre à toutes les cultures, est chargée de préparer l'avènement.

Ce matin, demandons à Notre-Dame de Lourdes, elle qui eut la charité la plus délicate envers la petite Bernadette, de nous accompagner sur ce chemin ! Depuis Nevers, c'est Bernadette qui, en 1872, avait voulu qu'il y ait une maison pour accueillir les plus pauvres près de sa chère Grotte de Massabielle. Ce fut d'abord la Rotonde, près de l'endroit où se trouve aujourd'hui la Vierge couronnée, puis, après l'incendie qui la ravagea en 1879, ce fut cette Cité Saint-Pierre, inaugurée le 1<sup>er</sup> mai 1956. Avec vous, chers amis du Secours Catholique, nous rendons grâce à Dieu, qui a tant aimé le monde et nous a confié la belle mission de l'aimer comme Lui. Apprenez-nous, s'il vous plaît, à servir Dieu en servant et en écoutant nos frères les plus pauvres, avec respect et bonté, dans la justice et la charité.

Amen.

